



Projet Sportif Fédéral (PSF)

Thématique :	<input checked="" type="checkbox"/> Présidence <input type="checkbox"/> Administration et Finances <input type="checkbox"/> Haut Niveau <input type="checkbox"/> Formation & Emploi <input type="checkbox"/> Marque	<input type="checkbox"/> Jeunesse & Territoires <input type="checkbox"/> Compétitions & Vivre Ensemble <input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles <input type="checkbox"/> 3x3
Destinataires :	<input type="checkbox"/> Comités <input type="checkbox"/> Ligues <input type="checkbox"/> Ligues et Comités	<input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs <input type="checkbox"/> CTS

Nombre de pièces jointes : 0

- Information
Échéance de réponse : 10 février 2020 (pour les Ligues)

Dans le cadre de la mise en place des Projets Sportifs Fédéraux (PSF) des Fédérations, l'Agence Nationale du Sport (ANS) transfère vers celles-ci les propositions d'attribution, le suivi et le contrôle des aides financières au titre du PSF (ex-CNDS - actions) ; l'ANS conserve l'attribution, le suivi et le contrôle des aides financières liées à l'emploi (ex-CNDS – emploi).

De fait, la FFBB doit se mettre immédiatement en capacité d'organiser l'instruction de l'ensemble des dossiers présentés par les Clubs, les Comités départementaux et les Ligues régionales.

Le Comité Directeur FFBB, réuni les 10 et 11 janvier, a acté les principes suivants :

- **Les Clubs, les Comités départementaux et les Ligues régionales**
 - o Auront accès, vers fin février, à la plateforme <https://lecompteasso.associations.gouv.fr> leur permettant de construire leur dossier de demande d'aide financière au titre du PSF
- **Les Clubs**
 - o Une fois déposés sur la plateforme, la FFBB fléchera les dossiers des clubs qui seront instruits par les Ligues régionales
- **Les Comités départementaux**
 - o S'assureront auprès des clubs, de la prise en compte de ces nouvelles dispositions et de les inciter à présenter un dossier
 - o Devront déposer leur dossier de demande d'aide financière au titre du PSF dans le même calendrier ; leur dossier sera instruit par la FFBB
- **Les Ligues régionales**
 - o Devront déposer leur dossier de demande d'aide financière au titre du PSF dans le même calendrier ; leur dossier sera instruit par la FFBB
 - o Seront en charge de l'instruction des dossiers des clubs. Pour cela, elles doivent identifier des ressources, personnes qui constitueront la commission régionale d'instruction des dossiers PSF, elle-même sous-commission de la commission fédérale d'instruction des dossiers PSF.
 - o En ce sens, nous vous demandons de nous communiquer, au plus tard pour le 10 février 2020 le nom des personnes constituant cette commission régionale. Celle-ci comprendra : un représentant de chaque Comité, un (ou des) membre(s) élu(e)(s) de la Ligue

- Le Directeur Technique Régional participera aux travaux, ainsi qu'un opérationnel dédié. Ces deux personnes ne seront pas membres de la commission régionale

- **La FFBB**

- Lors du Comité Directeur des 28 et 29 Février :
 - Créera la commission fédérale d'instruction des dossiers PSF ; elle intégrera chaque commission régionale comme sous-commission
 - Communiquera le calendrier d'instruction des dossiers et les critères d'attribution des aides financières
- Animera la commission fédérale et les sous-commissions d'instruction des dossiers PSF (rôle, formation aux critères d'attributions des aides financières, et au process de traitement des dossiers)

Ce dispositif est une nouveauté ; il est fondamental que tous se l'approprient. La FFBB est bien entendu en appui pour vous accompagner.

Nous mettons en place une adresse mail psf2020@ffbb.com à laquelle vous pouvez adresser toute question relative au dispositif. Les Questions / Réponses alimenteront une Foire Aux Questions (FAQ) disponible dans eFFBB.

Contact : FFBB

E-mail : psf2020@ffbb.com

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Th. BALESTRIERE Secrétaire Général	J. P. SIUTAT Président	Th. BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2020-01-12 Note Projet Sportif Fédéral V1 TBE	